

Bordas et Nathan multiplient les procès contre SOS Éducation

Diffamation publique, discrimination, entrave à la liberté économique, faux et usage de faux : ce sont les accusations qu'ont lancées les éditeurs Bordas et Nathan contre SOS Éducation. Ils répondent ainsi à la campagne de cartes postales envoyées par les membres de SOS Éducation en novembre 2005 appelant au "Retrait immédiat des cinq pires livres de classe". Mais les membres de l'association ne se laissent pas impressionner, et continuent leurs actions pour garantir aux écoliers les meilleurs livres possible.

À L'ORIGINE DE L'AFFAIRE, UNE GRANDE CAMPAGNE DE CARTES POSTALES DE PROTESTATION ENVOYÉES PAR LES MEMBRES DE SOS ÉDUCTION

C'est en septembre 2005 que SOS Éducation, alertée par des parents et des professeurs, décide de se pencher plus en détail sur le problème des livres de classe. Constatant des dérives inacceptables, l'association organise rapidement un comité chargé d'évaluer les livres de classe pour pouvoir alerter l'opinion publique. Mais certains des livres présentent de telles aberrations que l'association décide de lancer, dès novembre 2005, une grande campagne de cartes postales appelant au "Retrait immédiat des cinq pires livres de classe". Les maisons d'édition Nathan, Bordas et Hatier reçoivent alors des dizaines de milliers de cartes de protestation envoyées par les membres de SOS Éducation. Le 14 décembre 2005, le ministre de l'Éducation Gilles de Robien convoque tous les éditeurs scolaires pour leur demander d'arrêter de diffuser dans les écoles des manuels de lecture appliquant la méthode semi-globale. Sentant que la pression monte, les éditeurs tentent de riposter en publiant des communiqués de presse demandant qu'on arrête les critiques. Mais cette campagne médiatique ne provoque aucune réaction. Bordas et Nathan choisissent alors une nouvelle



tactique : le harcèlement judiciaire.

CE QU'ESPÈRENT LES ÉDITEURS EN MULTIPLIANT LES PROCÈS CONTRE SOS ÉDUCTION

Evidemment, il n'est pas aisé d'attaquer en justice une association qui n'a fait qu'user de sa liberté d'expression : tous les extraits cités par Isabelle Hannart, la secrétaire générale de SOS Éducation, dans les courriers de l'association, sont strictement authentiques, et les éditeurs le savent. Mais leur stratégie repose sur une

>>>

Les membres de SOS Éducation ont envoyé en masse des cartes postales aux éditeurs pour leur montrer qu'ils ne sont absolument pas impressionnés par leurs tentatives d'intimidation.



>>> toute autre logique : ils espèrent intimider les responsables de SOS Éducation en les faisant convoquer au commissariat pour des interrogatoires, et en les obligeant à utiliser leur temps et leurs ressources financières pour payer les frais de justice. Ils savent que, dans une association non subventionnée, il n'y a pas de personnel payé pour traiter ce type de problèmes, et que l'organisation de leur défense les détournera nécessairement de leur activité principale : la défense de l'intérêt des élèves, notamment par la critique publique de certains livres de classe.

ISABELLE HANNART, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE SOS ÉDUCATION, SUBIT UN INTERROGATOIRE À LA BRIGADE DE RÉPRESSION DE LA DÉLINQUANCE

Et de fait, Isabelle Hannart est convoquée pour un premier interrogatoire de Police le 13 mai 2006 à la Brigade de la Répression de la Délinquance de Paris. Interrogée par un officier de police, elle répond à ses questions concernant son identité et ses responsabilités à l'association. Elle donne tous les détails de l'affaire, afin de constituer un premier dossier qui doit être transmis au Procureur de la République. L'accusation, délit de diffamation publique, ne peut en elle-même entraîner de conséquence grave pour l'association, mais obligera Isabelle Hannart à comparaître devant le tribunal correctionnel. Et surtout, les éditeurs réclament des dommages et intérêts, dont on ne peut pas exclure qu'ils représentent une réelle menace pour l'équilibre financier de SOS Éducation.

NOUVELLES ACCUSATIONS DES ÉDITEURS SCOLAIRES

À peine l'association avait-elle diffusé cette nouvelle auprès de ses membres que Isabelle Hannart est convoquée à un nouvel interrogatoire. Les éditeurs font monter la pression juridique, avec les accusations nettement plus graves de discrimination, entrave à la liberté économique, faux et usage de faux. La ronde des consultations juridiques reprend au siège de l'association. La pression psychologique est forte, mais plus forte encore est la détermination des membres de SOS Éducation à défendre leurs droits et continuer le combat. C'est pourquoi il est décidé d'organiser une campagne colossale de cartes postales de protestation, afin de faire comprendre à Bordas et à Nathan que leur tactique n'atteint absolument pas son but. Les procès des

éditeurs, et leur refus de changer un seul mot à leurs manuels, font au contraire gonfler la vague de protestations comme un ouragan. Des milliers de cartes postales s'abattent sur Bordas et Nathan.

SOS ÉDUCATION REÇOIT LE SOUTIEN DE NOUVEAUX PARLEMENTAIRES MAIS LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION SE RANGE DU CÔTÉ DES ÉDITEURS SCOLAIRES

« J'espère que la justice donnera raison à SOS Éducation pour condamner non seulement le contenu de ces livres, mais aussi le culot et l'aisance de ces éditeurs qui osent porter dans ce jugement le rôle de victimes ! » Ce sont les mots de Dominique Dord, député de Savoie, qui, comme plusieurs autres parlementaires, soutient ouvertement SOS Éducation. Le 20 juillet 2006, les représentants de l'association sont reçus au ministère de l'Éducation nationale par M. Macron, chef du bureau des écoles, et l'audience tourne mal. Alors que

DOMINIQUE DORD, DÉPUTÉ DE SAVOIE



"J'espère que la justice donnera raison à SOS Éducation pour condamner non seulement le contenu de ces livres mais aussi le culot et l'aisance de ces éditeurs qui osent porter dans ce jugement le rôle de victimes !"

Lettre du 21 juin 2006 à un membre actif de SOS Éducation

les représentants de SOS Éducation tentent d'expliquer le problème de certains livres de classe au fonctionnaire ministériel, celui-ci tourne en dérision leurs arguments. Il ne reconnaît d'ailleurs l'existence du problème des manuels que du bout des lèvres. Est-il lui-même, comme de nombreux inspecteurs de l'Éducation nationale, auteur de manuel scolaire ? Ou cherche-t-il à le devenir ? Toujours est-il que pour lui, les éditeurs scolaires paraissent être des idoles intouchables. Le droit des parents à ce qu'on respecte l'intégrité de leurs enfants, et le droit des enfants à ce qu'on respecte leur conscience, semblent être annexes. Les représentants de SOS Éducation, qui apportent pourtant avec eux douze cartons de pétitions signées par les membres de l'association, ne parviendront pas à se faire entendre.

L'affaire des livres de classe n'en est donc qu'à ses débuts. On comprend qu'aucun politique n'ait jusqu'à présent osé s'attaquer à ce problème. Mais ce combat est indispensable et les membres de SOS Éducation se battront jusqu'au bout pour les enfants des écoles. ■

Le 20 juillet 2006, Vincent Laarman et Delphine Hermange ont été reçus au ministère de l'Éducation, rue de Grenelle à Paris. Ils ont déposé 67 kilos de pétitions pour demander à Gilles de Robien d'intervenir dans le dossier des manuels scolaires. C'était le plus gros dépôt de pétitions dans l'histoire de l'association !

MESSAGE IMPORTANT

aux parents dont les enfants entrent en CP

Beaucoup de parents sont rassurés par les déclarations du ministre de l'Éducation annonçant la disparition des méthodes semi-globales en CP. Malheureusement, rien ne garantit que la réforme soit appliquée dans les classes. La maladresse avec laquelle a été abordée cette réforme a abouti, le 30 mars dernier, à la signature par le ministre d'un arrêté qui légitime les méthodes semi-globales et interdit juridiquement les méthodes alphabétiques (dites aussi syllabiques). Les maîtres pourront donc continuer à enseigner la lecture avec les mêmes méthodes qu'avant.

ATTENTION AU RISQUE DE DÉSINFORMATION

Cette situation va mettre de nombreux parents en difficulté. D'un côté, ils entendent le ministre Gilles de Robien annoncer sur tous les toits que la réforme est accomplie. De l'autre, ils voient de nombreux pédagogues et instituteurs rebaptiser à la hâte « méthodes intégratives » les méthodes semi-globales. Cela revient au même, mais cela suffit bien souvent à clouer le bec aux parents qui protestent contre la méthode de lecture semi-globale qu'on impose à leurs enfants. Et c'est l'effet recherché. De même, les éditeurs présentent désormais leurs méthodes de lecture en commençant par écrire qu'elles ne sont pas globales alors qu'il suffit de les consulter pour constater qu'elles répondent à tous

les critères des méthodes semi-globales que vous vous attendiez tous à voir disparaître.

COMMENT Y VOIR CLAIR ?

Pour ne pas se laisser abuser, il est indispensable de bien examiner le manuel de lecture de son enfant, sans se laisser influencer par les discours. Le tableau ci-dessous sert à identifier la pédagogie utilisée par le maître. Il suffit d'ouvrir le manuel, de regarder certains éléments cités dans le tableau, et d'en tirer les conclusions.

QUE FAIRE SI LA MÉTHODE EST SEMI-GLOBALE ?

Deux solutions sont possibles. Les parents peuvent décider dès le départ d'apprendre à leur enfant à lire à la maison avec une méthode alphabétique (ou syllabique). Ce travail, très différent de celui pratiqué en classe, ne perturbe pas les enfants. Ils peuvent aussi décider d'attendre et d'observer la manière dont leur enfant réagit au cours de son CP. Les vacances de la Toussaint représentent un cap décisif. Dans ce cas-là, il est indispensable de savoir reconnaître les symptômes révélateurs de difficultés d'apprentissage. Ceux qui le désirent peuvent, à ce propos, consulter l'ouvrage du Docteur Wettstein-Badour recommandé ci-contre. Bien informés, les parents pourront alors éviter à leur enfant de s'enfoncer dans l'échec et d'entrer dans la spirale d'une médicalisation souvent injustifiée de ses difficultés. Ils lui donneront ainsi les moyens d'apprendre à lire et à écrire et d'optimiser le développement de son potentiel intellectuel. N'est-ce pas ce que les parents sont en droit d'attendre du CP ? ■

Dr Ghislaine Wettstein-Badour

Bien parler, bien lire, bien écrire

Donnez toutes leurs chances à vos enfants



EYROLLES

Bien parler, bien lire, bien écrire. Donnez toutes leurs chances à vos enfants, par le Dr Ghislaine Wettstein-Badour, éditions Eyrolles, 2005, 14 euros.

MÉTHODES SEMI-GLOBALES

Présence de phrases et de mots à lire dès la première leçon du livre de lecture.

Ex. : "Marou est un chat. Ratus est un rat."¹
"Je m'appelle Lucie. Et toi ? - Moi, je m'appelle Ramak. Je suis l'oiseau vert."²

Mots ou expressions à apprendre par coeur pour les "reconnaître" ensuite sans avoir à les déchiffrer :

Ex. : "c'est", "Gafi", "c'est la chipie", "oiseau", "Ramak", "dans".

Introduction de mots contenant des lettres que l'enfant n'a pas encore apprises :

Ex. : "Marou" ou "le fantôme" dans la première leçon, alors que l'enfant ne connaît pas les consonnes, ni les sons "ou" et "an".

MÉTHODES ALPHABÉTIQUES (OU SYLLABIQUES)

Apprentissage commençant par les voyelles. Pas de mot complexe à lire avant de connaître toutes les lettres et les sons qui le composent.

Ex. : reconnaissance du "a", puis du "i", puis du "o".

Pas de mots à apprendre par coeur. Eventuellement, reconnaissance des lettres en cours d'apprentissage dans les mots.

Ex. : "Montre les mots qui contiennent la lettre a".

Mots et phrases contenant uniquement des lettres connues ou en cours d'apprentissage. Apprentissage séparé de chaque lettre.

Ex. : l'enfant ne lit "Léa" que lorsqu'il a déjà appris le "l", le "é" et le "a". De même, il n'apprend le "ou" que lorsqu'il a déjà bien appris à reconnaître le son des voyelles simples.

¹ Extrait de *Ratus et ses amis*, éditions Hatier ; ² Extrait de *Abracadalire*, éditions Hatier

Référendum national sur l'École

UN IMM

Des réponses unanimes pour réformer l'École

C'est officiel. À part une minorité d'enseignants syndicalistes, tous les citoyens qui ont accepté de s'exprimer sur le Référendum national sur l'École sont d'accord. Notre pays court à la catastrophe si des mesures d'urgence ne sont pas prises pour sauver notre système scolaire.



91 %, 95 % et même 98 % d'avis favorables aux réformes défendues par SOS Éducation. Ce sont les résultats du Référendum national sur l'École. Pour l'instant, cette unanimité exceptionnelle ne suffit pas encore à déclencher les réformes de notre système scolaire voulues par presque tous. Car dans la citadelle de l'Éducation nationale, bureaucrates et dirigeants syndicaux se serrent les coudes pour empêcher la moindre remise en cause de ce système qui leur garantit pouvoir, confort et sécurité. Mais les coups de boutoirs portés par les membres de SOS Éducation commen-

cent à provoquer de sérieuses fissures dans les remparts de la forteresse. En annonçant officiellement l'abandon des méthodes de lecture à départ global, et en ouvrant la possibilité de commencer un apprentissage dès 14 ans, le ministre Gilles de Robien a donné un sérieux coup de pied dans la fourmilière. Si les membres de SOS Education continuent leur travail, les vrais changements dans les classes ne vont plus tarder.

ANALYSE DES RÉSULTATS

QUESTION N°1 : Qu'ils soient parents, professeurs ou grands-parents, les participants au Référendum national ont une expérience personnelle des enfants qui les rend aptes à se prononcer sur l'état de l'enseignement.

QUESTION N°2 : Remettre en place des cours de morale, de civisme et de politesse est considéré comme une condition indispensable à la remise en route de l'École, surtout quand les parents sont défaillants.

QUESTION N°3 : 85 % des participants au Référendum national estiment qu'un examen d'entrée en sixième serait utile. Dans l'état actuel des choses, que l'enfant sache lire ou pas, s'il a l'âge, il quitte le CM2 pour entrer au collège. C'est un "droit". Personne n'est jamais responsable de l'échec des élèves.

QUESTION N°4 : 91 % des personnes favorables à l'abandon de la méthode semi-globale de la lecture ! C'est une formidable marque d'encouragement pour les membres de SOS Éducation, qui se sont intensément mobilisés pour cette réforme.

QUESTION N°5 : On le voit : le problème de la discipline et de la violence à l'école soulève une grande inquiétude chez les parents et les professeurs.

QUESTION N°6 : Il est urgent de revaloriser l'intelligence manuelle. Le fait d'avoir appris un métier ouvre aux jeunes des possibilités que bon nombre de bacheliers des filières technologiques ou générales n'auront jamais.

QUESTION N°7 : Les syndicats d'enseignants majoritaires sont perçus comme étant le principal obstacle à la réforme de l'École. Leur pouvoir et les subventions qu'ils reçoivent sont la source d'un dangereux déséquilibre du système de représentativité.

QUESTION N°8 : Pour faire entendre leur voix, 90 % des participants considèrent que les campagnes de pression sur les politiques, comme celles menées par les membres de SOS Éducation, sont utiles et efficaces.

Dépouiller les référendums sur l'école et organiser les campagnes de pression sur le gouvernement demande beaucoup d'organisation. Mais l'enthousiasme de l'équipe de SOS Éducation se renforce à chaque nouvelle victoire.

UNE NOUVELLE VAGUE DE RÉFÉRENDUMS EST LANCÉE

Nombreux sont les parents qui n'ont pas encore conscience que le niveau d'éducation de nos enfants connaît actuellement une régression sans précédent. C'est pourquoi il est urgent de continuer à mener de grandes campagnes d'information auprès de tous les citoyens, en leur proposant des solutions réalistes. Grâce à la générosité de ses 64 000 membres, l'association SOS Éducation peut lancer une nouvelle vague de référendums nationaux sur l'École en septembre-octobre. Tout au long de l'année scolaire 2006-2007, si ses finances le lui permettent, SOS Éducation contactera chaque mois 120 000 foyers pour les informer des problèmes de l'École et leur proposer de rejoindre le mouvement.

L'EFFET « BOULE DE NEIGE »

N'hésitez pas à contacter le bureau de SOS Éducation au 01.45.81.22.67 pour distribuer dans votre entourage le Référendum national, et ainsi faire connaître les idées de l'association. Si chacun des 64 000 membres arrive à convaincre ne serait-ce qu'une seule personne d'adhérer... l'effet " boule de neige " donnera un formidable coup d'accélérateur à la croissance de l'association !

DES CHIFFRES QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

LES QUESTIONS DU RÉFÉRENDUM NATIONAL	Oui	Non
N°1 Avant de lire cette lettre, étiez-vous conscient de la gravité de la crise qui frappe les écoles en France ?	81 %	19 %
N°2 Selon vous, remettre en place des cours de morale, de civisme et de politesse dans les écoles serait-il positif pour les enfants ?	98 %	2 %
N°3 Faut-il réintroduire un « Examen d'entrée en sixième » pour s'assurer que tous les enfants qui entrent au collège sachent parfaitement lire, écrire et compter ?	85 %	15 %
N°4 Êtes-vous favorable à l'annonce du ministre de l'Éducation de supprimer la méthode globale et ses dérivés dans les écoles primaires ?	91 %	9 %
N°5 Considérez-vous qu'il soit urgent de rendre aux professeurs les moyens réglementaires nécessaires pour se faire respecter dans leur salle de classe ?	97 %	3 %
N°6 Faut-il permettre aux élèves de collège qui le désirent de commencer une formation professionnelle en entreprise ?	98 %	2 %
N°7 Pensez-vous qu'il soit temps de mettre fin aux abus de pouvoir des patrons des syndicats d'enseignants, qui bloquent les réformes nécessaires ?	95 %	5 %
N°8 Êtes-vous favorable à des campagnes d'information et de pression sur les parlementaires pour qu'ils s'attaquent enfin sérieusement aux problèmes de l'École ?	90 %	10 %

La presse répercute le combat des membres de SOS Éducation

Il y a un an, les membres de SOS Éducation étaient consultés pour définir les priorités de l'année 2005-2006. 91 % d'entre eux estimaient primordial de faire davantage parler des problèmes de l'École dans les médias. L'équipe de SOS Éducation a tout mis en œuvre pour obtenir des journalistes qu'ils évoquent plus souvent la dégradation de l'enseignement, sujet tabou jusqu'ici. Les progrès sont notables, même si la parole reste très majoritairement donnée aux responsables des syndicats et des fédérations de parents d'élèves qui minimisent les problèmes.

LA CRISE DE L'ÉCOLE : NOUVEAU SUJET DE FOND DES JOURNALISTES

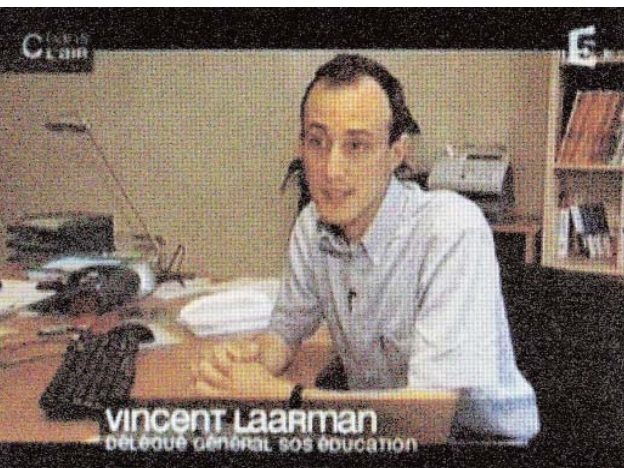
La plupart des quotidiens et hebdomadaires se font aujourd'hui l'écho des problèmes dénoncés par SOS Éducation et les autres associations qui se battent pour

la réforme de l'École. Et ils n'hésitent plus à citer SOS Education. Revenons sur les articles les plus marquants de ces derniers mois : en mai, l'hebdomadaire **Capital** consacrait sa une au désastre de l'Éducation nationale. Le **Nouvel Observateur** du 1er juillet 2006 consacrait une dou-

ble page aux principaux acteurs de la réforme de l'école, dont bien sûr SOS Éducation. Claude Imbert, éditorialiste au **Point**, critique régulièrement les aberrations de l'Éducation nationale. Le **Parisien** titrait également le 27 juin dernier : « En Français, les élèves peuvent mieux faire. (...) Une orthographe catastrophique, un langage hérité des SMS et un vocabulaire indigent... » Le **Figaro** a dénoncé à plusieurs reprises en juillet la mascarade du bac 2006. Même le quotidien **Libération**, qui a toujours été très réticent à reconnaître la chute du niveau des élèves, semble avoir

changé sa ligne éditoriale. Le 12 juin dernier, un journaliste de ce quotidien écrivait : « Correcteurs du bac à l'"aipreuve" de la langue. La dégradation de l'expression en français constitue un casse-tête pour noter les copies ». Du jamais vu dans l'histoire de ce quotidien qui a toujours cherché à tourner en ridicule les positions de SOS Éducation. Il n'y a guère plus que **Le Monde** qui évite soigneusement de parler des problèmes de l'école et de la résistance qui s'organise. Jusqu'à quand ?

Côté radios, le même phénomène commence à se produire : la crise de l'enseignement est un sujet de fond de **RMC-Info**. Sur **France Culture**, Alain Finkielkraut aborde régulièrement le sujet. Reste à présent à obtenir des journalistes qu'ils dénoncent les manoeuvres des syndicats d'enseignants, qui sont un des principaux obstacles à la réforme de l'École. On en est encore très loin et les membres de SOS Éducation seront certainement encore les seuls pour quelque temps à avoir le courage d'aborder ce sujet interdit. ■



Vincent Laarman, porte-parole de SOS Éducation, interrogé dans l'émission *C dans l'air*, sur France 5, une des nombreuses émissions auxquelles a participé l'association cet été.

COUVERTURE PRESSE ÉTÉ 2006

Ces trois derniers mois, SOS Éducation est apparue très régulièrement dans la presse écrite. Le porte-parole de l'association a également participé à des émissions de radio et de télévision.

07 sept	Radio Notre-Dame , émission "Le Bistrot de la vie"
07 sept	RMC-Info , au sujet des manuels scolaires
18 août	Haute-Provence Info
14 août	La Provence
11 août	La Marseillaise
08 août	La Provence
09 août	Direct 8 , émission "Bien-être"
08 août	La Provence
Août 2006	Le Choc du Mois
18 juillet	Le Figaro
12 juillet	Un professeur membre de SOS Éducation invité sur RMC .
06 juillet	RMC , émission « Les Grandes Gueules »
29 juin	France 5 , Emission « C dans l'air »
23 juin	Le Point
1er juillet	Livres Hebdo
1er juin	Le Nouvel Observateur
Mai 2006	Le Cri du contribuable, Fenêtres sur cours
18 Mai	Le Quotidien de la Réunion et de l'Océan indien
13 Mai	Le Figaro

Vous l'avez sur le cœur...

VIOLENCE À L'ÉCOLE : UN PROFESSEUR TÉMOIGNE

Tout à fait d'accord avec votre combat. Dans mon lycée, il a fallu « faire semblant » d'être contre le CPE devant les élèves, qui mènent la danse – enfin, dont certains mènent la danse et musellent les autres. C'est du terrorisme. (...) Cette année au lycée de Rochefort-sur-mer nous avons eu une explosion de violence : un élève de seconde a tenté d'étrangler une collègue, il y a eu des tags géants anti-CPE, suivis de réparations très onéreuses à la charge du lycée, un de mes « élèves » de Terminale STT a été arrêté pour trafic de cocaïne, et est détenu pour 18 mois... sans parler des mineurs qui étaient impliqués ! La maternelle et le collège adjacents ont été saccagés. J'ai honte de dire mon métier lors de repas, de rencontres, tellement j'ai l'impression d'être salie tous les jours. Merci d'être là pour porter nos témoignages.

Mme V. Le D., professeur d'espagnol (17)

QUI DONC ÉCRIT LES MANUELS SCOLAIRES ?

Depuis longtemps, les éditeurs de manuels scolaires ont, pour chaque discipline, des conseillers qui sont, naturellement, des professeurs et des inspecteurs généraux, donc des gens issus du sérail de la rue de Grenelle, qui appliquent ses directives servilement, s'ils ne les ont pas eux-mêmes concoctées. Il en est ainsi de l'application des programmes totalement dénaturés, dévoyés (en particulier en français, histoire et géographie), des méthodes d'occupation des élèves (à défaut de méthodes de travail !) et du choix des documents qui inondent les pages dans le but avoué de « former le citoyen », ce que l'on peut traduire par « l'intoxiquer politiquement ».

M. J. C., professeur d'histoire-géographie, Beaunelles-Mines (87).

L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE DEVRAIT SE FAIRE SUR UNE SEULE ANNÉE

Il est une chose très importante dont vous ne parlez pas : actuellement, il est d'usage d'étaler l'apprentissage de la lecture sur le CP... et le CE 1. Nos enfants étaient pourtant si fiers de lire tout seuls pendant les vacances d'été ! Ceux d'aujourd'hui sont brimés ainsi

que leurs parents qui aimeraient tellement leur offrir tous ces merveilleux livres pour enfants et voir ceux-ci s'épanouir dans une complète autonomie.

De plus, que se passe-t-il en cas de déménagement de la famille à la fin du CP ? Peu de chances pour que la nouvelle école suive la même progression que l'ancienne. Voilà de quoi décourager le plus studieux des enfants... et même provoquer un blocage irréversible.

Mme C. G., Puy-L'Évêque (46)

Remarque de SOS Éducation : *l'apprentissage de la lecture commence en grande section de maternelle et est donc étalé sur trois ans. Ceci augmente encore la probabilité pour l'enfant d'être perdu s'il change d'école. C'est pourquoi les parents sont de plus en plus nombreux à prendre en charge eux-mêmes l'enseignement de la lecture.*

MERCI SOS ÉDUCATION

J'ai parcouru attentivement votre site Internet que je découvre grâce au courrier que vous avez adressé à ma fille. Un seul mot, BRAVO pour vos actions que je juge absolument nécessaire. Je vous adresse un chèque de soutien dès demain.

Mme C. L., courriel

« JE SUIS ENSEIGNANT, ET JE ME RECONNAIS COMPLÈTEMENT DANS VOTRE COMBAT »

Je me permets de vous écrire pour honorer votre combat. J'ai découvert votre association en écoutant RMC-Info jeudi 6 juillet, où votre délégué général répondait aux questions de Jean-Jacques Bourdin. Je me reconnais complètement dans votre combat et vous annonce que je vais adhérer à votre association. Je suis enseignant de lettres et d'histoire en lycée professionnel et comme vous, je suis effondré devant l'état de notre École. Je dis souvent à mes élèves, qu'ils devraient porter plainte contre l'Éducation nationale pour non-assistance à élèves en danger !!! (...) Je vous envoie de ce pas mon adhésion en espérant que vous défendrez cette École que nous aimons tous, celle de la rigueur, de la réussite et du mérite.

Salutations,

M. M. A., courriel

« Bon ben le bac sa c'est bien pasé j'ai eu 15 de moyenne general »

Bac 2006 : comment l'État fait tourner la planche à diplômés

Avec 81,9 % de réussite, les candidats au bac 2006 ont obtenu des résultats encore meilleurs que ceux de 1968, année où le bac avait été attribué... presque d'office. Les sept semaines de grève contre le CPE n'ont apparemment pas nui aux résultats. Mais c'est un chèque sans provision qu'ont reçu les bacheliers. SOS Éducation s'est mobilisée pour dénoncer cette nouvelle supercherie du ministère de l'Éducation nationale.

De nombreux lycéens ont passé les beaux jours du printemps dans la rue, à manifester contre le CPE. Mais cela ne les a pas empêchés de réussir leur bac mieux qu'aucune génération avant eux. Sans doute un autre miracle de la méthode "Gilles de Robien".



LES BACHELIERS DÉPLORENT LA SUPERCHERIE

Christophe, élève à Lille, mention Bien au Bac S cette année, est déçu : il se situe à peine dans la moyenne. Dans sa classe, 14 élèves ont décroché la mention Très Bien... et les élèves sont bien conscients d'avoir été surnotés. Être reçu au bac avec mention est devenu banal. Un bachelier témoignait sur le forum Internet de SOS Éducation : « J'ai été presque blasé de la facilité du bac cette année. En physique-chimie, je ne connais pas une seule personne qui ait eu moins de 16. De même en maths. Tous les élèves de ma classe ont eu des mentions. Je veux bien croire que c'était une bonne classe, mais il y a tout de même des limites ».

LA CHASSE AUX BONS POINTS

Comment atteindre 80 % de réussite au bac, malgré l'effondrement du niveau des élèves ? Il suffit de ne pas sanctionner les fautes d'orthographe, ni la syntaxe défaillante, et de noter uniquement ce qu'il y a de bon dans les copies. Sans oublier la séance d'harmonisation où, sous divers prétextes, les notes des élèves qui

devaient échouer à l'examen sont relevées. Ces consignes sont en vigueur depuis plusieurs années, mais le ministre de l'Éducation a décidé d'aller encore plus loin en 2006, en simplifiant les épreuves à plus fort coefficient. Résultat : « Certains de mes élèves ont décroché des mentions bien ou très bien alors qu'ils avaient un niveau moyen pendant l'année et avaient du mal à s'exprimer à l'écrit, » explique un professeur (Le Figaro, 06/07/06). À l'image de ce bachelier qui a envoyé le courriel suivant à son professeur : « bon ben le bac sa c'est bien pasé j'ai eu 15 de moyenne general donc mension bien. Bref en philo je pensai avoir mieux fait j'ai eu que 13... otant dire que je suis dessus je pensais avoir bien assuré » (Le Figaro, 10/07/06).

SOS ÉDUCTION DÉNONCE LA SUPERCHERIE À LA RADIO

Bref, quand Gilles de Robien, en annonçant les résultats du bac le 6 juillet 2006, a déclaré : « Les résultats sont excellentissimes et sont dus au savoir et au travail », la plupart des parents, des professeurs et des élèves ont été scandalisés. De nombreux professeurs et élèves se sont mobilisés pour témoigner de la réalité du nouveau bac dans les médias, afin d'empêcher que le bac ne devienne comme le brevet des collèges, un examen sans valeur ni prestige. Car s'il était organisé dans la bonne foi et l'honnêteté, le bac sanctionnerait un vrai niveau et ouvrirait des portes. Il obligerait également les élèves qui ne sont pas faits pour les longues études intellectuelles à se poser la question de leur orientation plus tôt. « L'Éducation nationale fait tourner la planche à diplômés et ce sont nos enfants qui sont les victimes de l'arnaque », a dénoncé Vincent Laarman, délégué général de SOS Éducation sur RMC-Info le 6 juillet 2006, dans une intervention très remarquée. ■